## PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de St-Aimé-des-Lacs

Aux contribuables de la susdite municipalité

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, Suzanne Gaudreault secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

QUE:-

Lors de la séance ordinaire du 6 juin 2018, le règlement # 342 a été adopté. Ce règlement a pour objet de mettre à jour la liste des rues et des chemins privés comprenant les modifications apportées.

Le présent règlement est déposé au bureau du secrétaire-trésorier, où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

DONNÉ à St-Aimé-des-Lacs, ce 9<sup>ième</sup> jour de juin de l'an deux mil dixhuit.

Directrice générale et secrétaire-trésorière